



## LA FLECHE

### A. Généralités

**Origine.** Très vieille race française, connue depuis le XV<sup>e</sup> siècle, originaire de la région de La Flèche dans la Sarthe.

**Oeufs à couver.** 65 à 75 grammes ; coquille blanche.

**Diamètre des bagues.** Coq : 22 mm ; poule : 20 mm.

**Masse.** Coq : 3,5 kg minimum ; poule : 3 kg minimum.

### B. Type et but de l'élevage

Volaille de grande taille, fière et distinguée, vive d'allure, bonne pondeuse, avec ornements spécifiques de la tête ; à rechercher les sujets les plus vigoureux.

### C. Standard

#### COQ

**Corps.** Long, large, cylindrique, relevé.

**Tête.** Apparence sévère, aux narines largement évasées, en forme de fer à cheval ; huppe rudimentaire en forme d'épi composée de petites plumes fines et droites.

**Crête.** Composée de deux cornes rouges, de même longueur, droites et

rondes, en forme de U, sans ramification, reposant sur un tapis de chair.

**Barbillons.** Grands, rouges.

**Oreillons.** Grands, ovales, de couleur blanc pur.

**Face.** Rouge, de préférence nue.

**Yeux.** A iris rouges à rouge brunâtre ; de préférence rouges

**Bec.** Long, fort ; noir à corne foncée.

**Cou.** Fort, long, abondamment garni de plumes étroites et longues.

**Dos.** Plat, long, incliné légèrement vers l'arrière.

**Epaules.** Longues et musclées.

**Poitrine.** Large et proéminente.

**Abdomen.** Plein et large.

**Ailes.** Collées au corps.

**Queue.** Moyennement développée, portée relevée ; faucilles longues et arquées.

**Cuisses.** Bien apparentes, longues et fortes.

**Tarses.** Longs, forts, lisses ; noirs à plomb foncé.

## POULE

Mêmes caractéristiques que chez le coq en tenant compte des différences sexuelles. Dos moins incliné ; huppe légèrement plus développée.

### D. Différentes variétés

#### - Variété noire :

Bec noir, pointe plus claire. Tarses plomb foncé à noirs. Plumage entièrement noir à reflets verts ; sous-plumage grisâtre.

#### - Variété blanche :

Plumage blanc pur. Bec couleur chair. Tarses et ongles couleur chair ; gris toléré. Yeux plus clairs tolérés.

#### - Variété coucou :

Plumage du coq coucou clair ; celui de la poule coucou foncé. Yeux plus clairs tolérés. Bec, tarses et ongles de couleur chair ; admis légèrement tachés.

#### - Variété bleu andalou :

Plumage bleu ardoisé avec liseré foncé. Bec et ongles gris ardoise ; tolérés plus

clairs. Tarses gris ardoise. Sous plumage bleu. Parure du coq bleu plus foncé, sans rouille.

#### - Variété gris perle :

Plumage uni gris perle sans liseré ; pas de jaune dans le camail du coq. Yeux plus clairs tolérés. Bec, tarses et ongles plus clairs que la variété bleu andalou tolérés.

### E. Défauts disqualifiants

Sujets trop légers ; absence de cornes ; crête défectueuse ou trop chargée en ramifications ; absence de huppe ou huppe trop prononcée ; oreillons sablés de rouge ; trace de blanc à la face ; manque de symétrie ; poitrine insuffisamment développée ; plumes blanches dans les ailes ; tarses emplumés ; bouton de chair à la narine ; reflets violets.